

Formacode : 31776 - Code Rome : N1105

Eligible CPF - - n°201



PRP : MAITRISER LES REGLES DE BASE : HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT - DOMAINE 7 DU SOCLE CLEA

PUBLIC VISÉ

Tout public

NIVEAU

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
Attestation de formation ou
Certification CLEA

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée en centre : 35 heures

Durée hebdomadaire moyenne :
7h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

GMTI94

Collège RABELAIS

10 RUE DU PONT DE CRETEIL

94100 Saint-Maur-des-Fossée

Tél : 01 48 86 44 30

CONTACT

Fatiha Megdoud

OBJECTIFS

Respecter un règlement sécurité, hygiène, environnement, une procédure qualité
Avoir les bons gestes et réflexes, afin d'éviter les risques
Être capable d'appliquer les gestes de premiers secours
Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Savoir lire, écrire et parler
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES DE RECRUTEMENT

Contactez le GRETA

Inscriptions du 01/01/2018 au 31/12/2018 au Collège RABELAIS à Saint-Maur-des-Fossée.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Atelier en présentiel ou à distance
Travaux sur les supports professionnels de l'entreprise
Apports théoriques
Mise en situation à partir d'études de cas professionnels
Outil de remédiation cognitive
Logiciels et ressources numériques
4 modules de 7 à 21 heures

CONTENUS

Connaître les pictogrammes des risques et les consignes de sécurité, connaître et écouter le signal d'alerte

Adopter un comportement responsable au travail

Gestes et postures

Prévention et secours civiques de niveau 1

Sauveteur secouriste du travail (conforme a programme de formation initiale SST du référentiel national de l'INRS)

Le développement durable : ses principes, ses enjeux au niveau local, national, international

Mettre en pratique des comportements éco-responsables dans son activité professionnelle (gestion des déchets, économies d'énergie, d'eau, ...)

RECONNAISSANCE DES ACQUIS

- ▶ Attestation de formation identifiant les compétences validées par une évaluation
- ▶ Certification CLEA